

Le métier TISF

→ Contexte d'intervention

Ces professionnels accompagnent et soutiennent les familles, les personnes en difficultés sociales, les personnes âgées, malades ou handicapées. Leurs interventions s'effectuent au domicile habituel ou de substitution, dans leur environnement proche ou en établissement.

→ Fonctions et activités

Les TISF effectuent une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie et à créer ou restaurer le lien social. Ils contribuent au développement de la dynamique familiale et soutiennent la fonction parentale.

Les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention TISF.

→ Savoirs/savoir-être/savoir-faire

- Connaissance en protection de l'enfance.
- Empathie et qualité d'écoute.
- Qualités rédactionnelles.
- Rigueur et organisation.
- Grande disponibilité et flexibilité.
- Savoir prendre du recul.
- Capacité d'observation et d'analyse.

→ Particularité du poste

Fonctionnement : à la prestation.

Lieu de travail : domicile ou structures sociales.

Rémunération: selon la convention BAD.

Hiérarchie : directrice, chef de service.

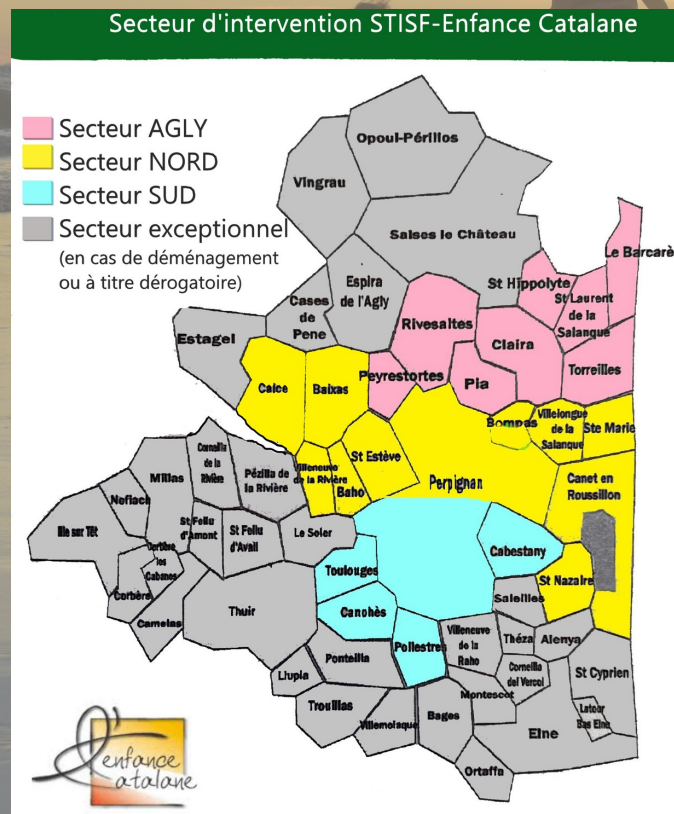
Secteur d'intervention

Notre secteur d'intervention peut se diviser en trois parties :

→ **Secteur AGLY** (Peyrestortes, Rivesaltes, Pia, Clairà, St Hippolyte, St Laurent de la Salanque, Barcarès, Torrelles).

→ **Secteur NORD** (Perpignan nord, Calce, Baixas, Villeneuve de la Rivière, Baho, St Estève, Bompas, Villelongue de la Salanque, St Marie la mer, Canet, St Nazaire)

→ **Secteur SUD** (Perpignan sud, Toulouges, Canohès, Pollestres, Cabestany)



Service de Techniciens en Intervention Sociale et Familiale

TISF



Accueil et contact

Service TISF-Enfance Catalane

Du lundi au vendredi

8h30-12h00 et 13h30-17h00.

stisf@encat.fr ou 06.79.62.96.23

Astreinte samedi : 07.57.54.09.02

En fonction des projets d'intervention établis par les référents et des besoins repérés, les TISF peuvent être missionnés pour intervenir dans divers axes :

LES INTERVENTIONS PMI

Elles concernent le soutien périnatal des parents dans la prise en charge de leur enfant de 0 à 6 ans, particulièrement sur des missions d'observation et de guidance à la sortie de maternité. Elles s'inscrivent dans le cadre de la prévention précoce.

→ Accompagner la future maternité

- Soutenir dans la prise en charge des enfants.
- Aider à préparer l'arrivée du bébé (aménagement, sécurisation...)
- Accompagner aux démarches administratives.
- Conseiller et orienter vers des partenaires.

→ Accompagner le retour de maternité

- Accompagner aux soins du bébé en lien avec le service PMI (guidance, observation).
- Accompagner aux RDV médicaux.
- Conseiller sur l'organisation des temps forts.

LES INTERVENTIONS ASE

Elles concernent l'accompagnement de familles en fragilité par du soutien à la parentalité. Elles permettent parfois d'éviter le placement. Elles peuvent s'inscrire soit dans le cadre de la prévention soit dans la protection en renfort d'autres mesures.

→ Soutenir la fonction parentale

- Aider les parents à la pose d'un cadre.
- Accompagner la famille dans la scolarisation.
- Impulser la mise en place d'activités adaptées.
- Soutenir les parents dans la prise en charge.
- Conseiller dans l'organisation quotidienne.

→ Conseiller dans la vie quotidienne

- Conseiller sur l'aménagement du logement.
- Aider à l'élaboration de menus équilibrés.
- Sensibiliser les parents au rythme de l'enfant.
- Guider dans les démarches administratives
- Orienter vers les structures partenaires

LES VISITES EN PRÉSENCE DE TIERS

Elles concernent l'accompagnement des droits de visite entre parent/enfant ou fratrie ou membre de la famille. Elles visent à protéger, à accompagner et à évaluer la relation intra-familiale. Pendant la visite, la présence du TISF peut être partielle ou totale.

→ Protéger et sécuriser l'enfant

- Veiller à la sécurité de l'enfant.
- Vérifier les conditions d'accueil.
- Observer la dynamique familiale.

→ Accompagner la rencontre et le lien

- Structurer la visite dans le temps et l'espace.
- Favoriser les échanges et les interactions.
- Consolider les liens parents/enfants/fratries.

→ Soutenir et conseiller le parent

- Transmettre des savoirs et savoirs-faire.
- Restaurer/accompagner la place de chacun.
- Guider dans la posture parentale.

Les TISF sont des acteurs essentiels dans la prévention et la protection des enfants.